Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle DKollektiv ASBL

ayant son siège social à l'adresse 22, Haaptstrooss, L-6665 Herborn

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F-10695

(à biffer si non applicable), représentée par Serge Ecker

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Serge Ecker	Nom:	Erwin Reiter
Fonction:	Président	Fonction:	Trésorier
Date:	29.10.2024		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture